DEVIATION PROVISOIRE

10

10 km

ROUTE





Rénovation du cœur de village :

Déviation de la circulation: Rue de la vieille fontaine

Comme nous vous l'avions indiqué, la réalisation des opérations en cours va entrainer quelques con-

traintes que nous essayons de limiter au maximum.

Cependant, en attendant d'avoir pu créer la voie de désenclavement des quartiers Cambajon et des Pauses, nous sommes dans l'obligation de mettre en place une déviation provisoire pour toutes les personnes qui empruntent la rue de la vieille fontaine.

Ainsi, la circulation sur la rue de la vieille fontaine, depuis son intersection avec la rue du 11 novembre jusqu'au chemin du stade (voir plan joint) sera fermée de 8h00 à 17h00 à partir du mardi 4 février 8h00 jusqu'au mardi 11 février 17h00.

Pendant cette période une déviation sera mise en place empruntant un chemin privé (chemin du mazet

d'Issoire). La vitesse sera règlementée à 10Km/h maximum et les poids lourds (hors services d'urgence)seront interdits.

Le soir et la nuit entre 17h00 et 8h00 la rue de la vieille fontaine sera ouverte mais avec des contraintes puisque là encore les poids lourds seront interdits et la vitesse limitée à 10Km/h.

Déviation de la circulation: Rue Du 11 novembre

Pendant l'opération qui va se poursuivre, à partir du mardi 11 février à 8h00 et jusqu'au vendredi 28 février à 17h00, la rue du 11 novembre sera également fermée à la circulation, mais de façon alternative et par tronçons, pour ne pas bloquer les riverains.

Le chemin du moulin neuf sera ensuite fermé alternativement par secteurs pour la pose du réseau électrique de renforcement (sans blocage total des circulations)

L'objectif de rénover entièrement les réseaux et la voirie passe inévitablement par quelques contraintes durant les travaux et nous vous demandons de bien vouloir être tolérants en respectant prioritairement les consignes de sécurité pour la circulation et pour la protection du personnel des entreprises.

Le Maire

Bernard CLEMENT